

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES :

- Diplôme de cadre de santé paramédical.
- Afin d'être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

PRE-REQUIS SOUHAITE :

- Expérience d'encadrement en psychiatrie et santé mentale

Mise à jour le 02/05/24

CONTEXTE DU POSTE

Le CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

Au sein du Pôle, vous intégrerez une équipe de 8 Cadres de santé et exercerez sous l'autorité de l'encadrement supérieur et de la Direction des soins. Vous assurerez la continuité de l'encadrement soignant (gestion des absences, accompagnement des équipes dans des situations difficiles, organisation des renforts...), vous coordonnerez les admissions et vous informerez en temps réel les directeurs de garde des événements problématiques.

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

Organiser l'activité paramédicale, coordonner les moyens et animer les équipes de l'ensemble des services de soins sur les amplitudes de nuit en semaine et en nuit et jour les samedis, dimanches et jours fériés, en veillant à l'efficacité et la qualité de l'accueil et des prestations aux patients.

Gestion des lits – Mise en œuvre des lits supplémentaires en lien avec le directeur de garde (procédure Hôpital en Tension).

Gestion des admissions (soins sans consentement, soins libres, réintégrations).

Lien PCI/BDE sur le suivi des soins sans consentement et des mesures d'isolement et/ou de contention.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer les missions générales relevant de l'exercice de la fonction cadre de santé
- Assurer une présence de cadre de santé 24h/24h sur l'établissement (en complémentarité de l'encadrement des pôles)
- Assurer la continuité de l'information et des soins pour répondre aux différentes demandes des usagers, des services de soins, des partenaires extérieurs (HOPITAUX - SAMU-ARS-Préfet...)
- Participer à l'amélioration du dispositif d'accueil des patients et des familles au sein de l'établissement
- Collaborer avec le directeur de garde et les médecins de garde (psychiatre et somaticien) et les pharmaciens d'astreinte
- Coordonner les informations paramédicales pour pouvoir répondre aux différentes problématiques posées au sein de l'institution
- Assurer un travail de liaison avec les différents acteurs au service du patient
- Intervenir dans les situations ponctuelles d'urgence en lien avec le Directeur de garde et les médecins de garde, accompagnement, soutien des équipes
- Travailler en étroite collaboration avec le bureau des entrées, la conciergerie, le technicien de garde, le service informatique, la pharmacie (SAS)
- Gérer les absences des personnels paramédicaux en l'absence des cadres de santé et cadres supérieurs de santé (redéploiements et/ou missions HUBLO)
- Évaluer, organiser les demandes d'hospitalisation, et les réintégrations au mieux de l'intérêt des patients et avec une grande vigilance sur les procédures de soins sans consentement
- Gérer les appels aux ambulanciers. Régulation, évaluation de la nécessité et de l'urgence du transport demandé
- S'impliquer dans le recueil d'activité et l'élaboration du bilan d'activité du service
- Participer aux réunions mensuelles PCI et aux réunions institutionnelles

CONDITIONS DE TRAVAIL / REPOS VARIABLES

Roulement nuit (17h50/05h50 ou 20h/08h) et jour (8h/18h)

Équipement exigé : port du DATI

Congés annuels : conformément à la charte du temps de travail

RISQUES PROFESSIONNELS

- Contraintes physiques :
 - Port de charge dans les situations d'aide aux soignants
 - Possibilité d'accidents résultant de contacts avec des patients agités
 - Risques d'AEV notamment en situation d'aide apportée à l'équipe soignante dans la prise en charge de patients agités
 - Pénibilité liée à l'alternance d'amplitude de jour et d'amplitude de nuit

- Charge mentale :
 - Stress engendré par la gestion des situations d'urgence / de conflits
 - Stress engendré par la gestion des situations à problèmes survenant au sein de l'établissement
 - Risque d'agression verbale

- Environnement de travail :
 - Travail sur écran
 - Bruit généré par les sonneries du téléphone, déclenchement DATI

AVANTAGES

- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Prime au-delà des 12 mois d'ancienneté pour les agents non titulaires
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social
- Pour se former : Plan de formation adapté, abonnement Hospimédia